

François Hollande signe le Pacte pour l'égalité

Communiqué de presse – 8 mars 2012

Le candidat socialiste à l'élection présidentielle a signé aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Pacte pour l'égalité porté par le Laboratoire de l'égalité.

Après la visite d'une crèche du X^e arrondissement de Paris et le visionnage de la campagne de sensibilisation lancée par le Laboratoire de l'égalité, François Hollande a détaillé les mesures concernant l'égalité femmes-hommes qu'il s'engage à mettre en œuvre s'il est élu président de la République :

- supprimer la dotation des partis politiques qui ne respectent pas la parité ;
- suspendre les exonérations de cotisations sociales des entreprises qui n'appliquent pas les lois sur l'égalité salariale ;
- augmenter les cotisations chômage des entreprises qui abusent des emplois précaires, très souvent occupés par des femmes ;
- réduire le congé parental et le partager entre père et mère ;
- offrir davantage de places d'accueil des jeunes enfants, avec des structures à horaires décalés ;
- dispenser dès l'école des informations sur les genres et la lutte contre les préjugés.

Le Pacte pour l'égalité proposé à la signature des candidats à l'élection présidentielle décline en quatre thématiques des mesures emblématiques, parmi lesquelles :

1. Sur **la parité et l'accès des femmes aux responsabilités**, le Laboratoire de l'égalité demande de :
 - réserver le financement aux partis politiques qui présentent 50 % de candidates à des places éligibles ;
 - légiférer sur la parité dans toutes les instances de décision publiques et privées.
2. Sur **l'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail**, le Laboratoire de l'égalité demande de :
 - faire de l'égalité salariale une priorité nationale à l'image de la sécurité routière, avec un objectif de baisse de l'écart moyen de 10 points en 10 ans ;
 - pénaliser le recours au temps partiel subi.

3. Sur **la valorisation de l'implication des pères et la conciliation des temps de vie**, le Laboratoire de l'égalité demande :

- la création de 500 000 places d'accueil des jeunes enfants en cinq ans ;
- la transformation du congé parental en un congé plus court, mieux rémunéré et partagé obligatoirement par les deux parents.

4. Sur **le partage d'une culture de l'égalité**, le Laboratoire de l'égalité demande de :

- lutter contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge et de former le personnel éducatif ;
- lancer une campagne d'intérêt général sur la lutte contre les stéréotypes de genre.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 700 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Hélène Kloeckner (chargée de développement) 07 86 80 22 87

helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org

www.facebook.com/laboratoire.egalite

<https://twitter.com/#!/Laboegalite>